



ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE POUR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

a.s.b.l. à caractère scientifique

Assemblée générale

mardi 12 janvier 2010 à 18:30 heures

au restaurant-brasserie Bosso, 7 Bisserwee, Luxembourg/Grund

Cher Membre,

Pour des raisons organisationnelles, l'Assemblée générale ordinaire ne se tiendra pas, comme annoncé, le 14 ou 15 décembre 2009 mais sera reportée au 12 janvier 2010.

ORDRE DU JOUR

- 1) Allocution de la Présidente.
Acceptation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale.
- 2) Rapport du Secrétaire sur l'année associative écoulée.
- 3) Présentation des comptes par le Trésorier.
Soumission et approbation des comptes de l'exercice écoulé.
Soumission et approbation du budget pour le prochain exercice.
Nomination ou reconduction de deux commissaires aux comptes.
- 4) Décharge du Conseil d'Administration sortant.
Renouvellement du C.A.
- 5) Fixation des cotisations pour l'année associative 2010.
- 6) Présentation et discussion des activités projetées.
- 7) Divers.

M. Marco SCHANCK, Ministre de l'Environnement, présentera les priorités que le nouveau Gouvernement s'est fixées dans le domaine de l'Environnement.

L'Assemblée sera suivie d'un repas en commun. Les personnes souhaitant participer au repas sont priées de virer le montant de 40 € sur le compte de l'ALDE (CCPL LU06 1111 1216 7234 0000) au plus tard le 8 Janvier 2010

Dans l'espoir de vous accueillir très nombreux, bien cordialement

Rita RAUM-DEGRÈVE

Présidente

☛ **Appel aux candidatures.** En vertu des statuts, le C.A. est réputé démissionnaire à chaque Assemblée générale. Les administrateurs sortants qui souhaitent renouveler leur mandat ainsi que les membres désireux de s'adjoindre aux travaux du C.A. sont priés d'utiliser le formulaire en annexe pour introduire leur candidature.

